

PARTIE II : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour rappel, la directive Habitats a pour objectif de « favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ».

La préservation des habitats et des espèces constitue donc l'objectif premier du présent document. Cette préservation doit passer par le maintien des activités présentes sur le site Natura 2000 concerné, dans les limites de compatibilité avec la conservation du patrimoine naturel qu'il accueille. Pour cela, des objectifs déclinés sur 2 niveaux permettent d'aboutir à des actions précises, en lien avec les activités concernées.

Les actions envisagées sont détaillées dans les fiches actions au paragraphe suivant. Les objectifs de développement durable sont déclinés en trois niveaux de priorité :

- *** priorité forte
- ** priorité moyenne
- * priorité faible

1. ENJEUX ET OBJECTIFS

Tableau **XX** : enjeux et objectifs liés aux espèces, aux habitats et aux activités humaines

Objectif de développement durable	Niveau de priorité (1)	Objectif opérationnel	Types de mesures envisagées	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris	***	Assurer la tranquillité des gîtes souterrains utilisés par les chauves-souris	Contrat N2000, charte, animation	Toutes les espèces de chauves-souris	/	Sylviculture, site minier, loisirs	Sécurisation minière, Plan régional Chiroptères, entretien des voies, stratégie CEN
Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors	***	Maintenir voire développer la mosaïque d'habitats et habitats d'espèces	contrat N2000, animation	Chiroptères de l'annexe II	Hêtraies atlantiques à Houx et If (9120) Prairies humides à molinie (6410) Prairies maigres de fauche (6510) Forêts alluviales (91E0)	Sylviculture, agriculture	PHAE2 / PDRH, conditionnalité des aides PAC, ZSC « Haute et basse vallée de la Truyère et du Goul » (FR7300874)
Préserver les habitats d'intérêt européen	*	Maintenir les habitats en bon état de conservation	contrat N2000	/	Hêtraies atlantiques à Houx et If (9120) Prairies humides à molinie (6410) Prairies maigres de fauche (6510) Forêts alluviales (91E0)	Sylviculture, agriculture	PHAE2 / PDRH, conditionnalité des aides PAC, stratégie CEN

(1)*** priorité forte, ** priorité moyenne, * priorité faible

Tableau XX : enjeux et objectifs transversaux

Objectif de développement durable	Niveau de priorité (1)	Objectif opérationnel	Types de mesures envisagées	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces	**	Préciser les habitats d'intérêt communautaire et suivre leur évolution	Etude	/	Tous les habitats potentiels ou déjà identifiés	Sylviculture, agriculture	Cartographie CHANE
		Mieux connaître les territoires vitaux des chauves-souris et suivre leur évolution	Etude	/			Suivi CEN Auvergne / Alter-Eco, Plan régional Chiroptères
Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du Docob	**	Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob	Animation	Toutes les espèces de chauves-souris de l'annexe II	Tous les habitats et habitats d'espèces	Sylviculture, agriculture, sites miniers, loisirs	ZSC « Haute et basse vallée de la Truyère et du Goul » (FR7300874)
S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du Docob	***	Identifier et appuyer les acteurs locaux à la contractualisation d'outils Natura 2000	Animation				
		Contribuer à la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	Etude				
		Suivre l'impact de la gestion mise en œuvre	Etude				

(1)*** priorité forte, ** priorité moyenne, * priorité faible

Tableau XX : récapitulatif des objectifs de développement durable

Entité de gestion	Objectifs de développement durable	Niveau de priorité (1)	Types d'objectifs				
			Protéger	Entretien	Restaurer	Suivre, surveiller, inventorier	Valoriser
Chauves-souris d'intérêt communautaire	Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris	***	X	X			
	Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors	***	X	X	X	X	X
Habitats d'intérêt communautaire	Préserver les habitats d'intérêt européen	*		X	X	X	
Objectifs transversaux	Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces	**				X	X
	Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du Docob	**					X
	S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du Docob	***	X			X	

(1) *** priorité forte, ** priorité moyenne, * priorité faible

Les objectifs de préservation sont principalement ciblés sur les chauves-souris, puisqu'elles ont entraînée la classification du site en Natura 2000. Le but essentiel est de sauvegarder les espaces vitaux de ces espèces : les gîtes d'hibernation, leurs abords immédiats et les territoires de chasse que forment les milieux forestiers (ripisylves et forêts). Les surfaces en habitats d'intérêt communautaire sont minoritaires.

2. ACTIONS ENVISAGEES

Afin de permettre une meilleure visualisation des actions envisagées dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur ce site, les fiches qui suivent en détaillent le contexte et le contenu.

Pour faciliter la lecture, la codification des actions est la suivante :

G : entretenir, restaurer (gérer)

E : suivre, surveiller, inventorier (étudier)

C : communiquer, valoriser

A : animer le docob et veiller à sa prise en compte de manière transversale

Un récapitulatif de l'ensemble des actions ainsi que leur coût est présenté ci-après, de même qu'une carte de localisations potentielles.

Tableau XX : présentation synthétique des actions

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Intitulé de la mesure	priorité	Nature de la mesure	Description de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Echéancier	Surface / linéaire concerné	Coût prévisionnel de la mesure
Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris	Assurer la tranquillité des gîtes souterrains utilisés par les chauves-souris	G1. Fermer les cavités souterraines de manière adaptée aux chauves-souris	***	Animation, EIN2, contrat N2	Fermeture avec grilles permettant l'accès des chauves-souris aux cavités	Propriétaires, Etat	Propriétaires, gestionnaires	Dès la 1 ^è année du docob, hors EIN2	Ponctuel	
	Maintenir voire développer la mosaïque d'habitats et habitats d'espèces	G2. Maitriser l'usage du foncier en ciblant les habitats remarquables	**	Animation, autres	Développement ciblé des acquisitions de parcelles ou conventions de gestion	Propriétaires, communes, associations d'étude et de protection des chauves-souris	Communes, associations d'étude et de protection des chauves-souris	Au cas par cas sur les 6 ans du docob	A calculer « minimum X ha » surf. en HIC	
Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors	Maintenir voire développer la mosaïque d'habitats et habitats d'espèces	G3. Favoriser les pratiques agricoles extensives sur les prairies	***	MAE T, contrat N2000	Entretien des prairies pour favoriser la diversité floristique, la qualité du fourrage et la production d'insectes	Agriculteurs, propriétaires	Agriculteurs, propriétaires	Dès la 1 ^è année	A calculer Toute la SAU déclarée à la PAC	
		G4. Soutenir ou initier une gestion sylvicole adaptée aux habitats et espèces	***	Contrat N2000, charte	Gérer voire réhabiliter les habitats et habitats d'espèces forestiers	Propriétaires et gestionnaires forestiers	Propriétaires et gestionnaires forestiers ; CRPF, syndicat des propriétaires sylvicoles	Au cas par cas, dès la 2 ^è année	A calculer Surface forestière	
	Maintenir voire améliorer les connexions écologiques entre les habitats	G5. Maintenir, voire conforter le réseau bocager et assurer un entretien adapté	***	MAE T, contrat N2000	Entretien raisonné des structures bocagères - amélioration par plantations complémentaires	Agriculteurs, Propriétaires	Agriculteurs, Propriétaires	Dès la 1 ^è année	A calculer réseau existant + 2% ?	

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Intitulé de la mesure	priorité	Nature de la mesure	Description de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Echéancier	Surface / linéaire concerné	Coût prévisionnel de la mesure
Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors	Limiter les facteurs contraignant la ressource alimentaire	G6. Adapter la prophylaxie du cheptel au risque parasitaire et à la préservation des chaînes alimentaires	***	Animation	Animation en vue d'engager une réflexion et une adaptation si nécessaire des pratiques prophylactiques sur les troupeaux	Structure animatrice	Prescripteurs locaux, éleveurs, gestionnaires, chambre d'agriculture, GDS	Dès la 2 ^e année	A calculer Toute la SAU déclarée à la PAC	
		G7. Encourager la réouverture des sous-bois et leur entretien par une gestion pastorale extensive	**	MAET, contrat N2	Restaurer des sous-bois ouverts et assurer leur entretien par un pâturage extensif	Agriculteurs, Propriétaires	Agriculteurs, Propriétaires	Dès la 1 ^e année	A calculer 5% surf.forêt	
Préserver les habitats d'intérêt européen	Maintenir les habitats en bon état de conservation	G8. Veiller et contrôler l'extension des espèces exogènes envahissantes	*	Animation, contrat N2000	Lutter contre l'installation et le développement d'espèces envahissantes dans le site	Structure animatrice	Propriétaires, agriculteurs et autres gestionnaires	A partir de la 2 ^e année	A calculer Surface du périm N2	

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Intitulé de la mesure	priorité	Nature de la mesure	Description de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Echéancier	Surface / linéaire concerné	Coût prévisionnel de la mesure
Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces	Préciser les habitats d'intérêt communautaire et suivre leur évolution	E1. Mettre à jour la cartographie CHANE sur les périmètres modifiés	?	Animation	Mettre à jour la cartographie CHANE sur les extensions de périmètre, valider la présence et la répartition des habitats et espèces végétales d'IC	Structure animatrice	Structures compétentes en cartographie et identification des habitats et bryophytes et bryophytes d'IC	Dès la 1 ^è année	A calculer Surface en N2 non couverte par la carto + étude bryophytes sur tt le périmètre	
	Mieux connaître les territoires vitaux des chauves-souris et suivre leur évolution	E2. Etudier l'utilisation des gîtes par les chauves-souris	***	Animation	Etudier les échanges démographiques entre les colonies connues de chauves-souris	Structure animatrice	Structures qualifiées en études chiroptérologiques	Dès la 1 ^è année, à coupler avec E2	Nb de gîtes connu	
Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du Docob	Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob	C1. Diffuser une information régulière sur le Docob et sa mise en œuvre	**	Animation	Diffuser le Docob, mettre en téléchargement sur Internet, rédiger et diffuser une lettre d'information annuelle	Structure porteuse	Structure animatrice, communautés de communes, mairies	Dès la 1 ^è année	Copil + propriétaires	
		C2. Organiser des animations pédagogiques autour des chauves-souris	**	Animation	Favoriser les échanges avec les habitants des sites en organisant des temps de rencontre pédagogiques et participatifs	Structure porteuse	Structure animatrice, structures d'éducation à l'environnement...	A la demande	Minimum : Copil + propriétaires	

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Intitulé de la mesure	priorité	Nature de la mesure	Description de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Echéancier	Surface / linéaire concerné	Coût prévisionnel de la mesure
S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du Docob	Identifier et appuyer les acteurs locaux à la contractualisation d'outils Natura 2000	A1. Animer la mise en œuvre du Docob et de ses outils contractuels	***	Animation	Assurer une présence de terrain, des contacts directs et une assistance aux porteurs de projets	Structure porteuse	Structure animatrice	Dès la 1 ^{ère} année	Surface des périm N2	
		A2. Faire réaliser des diagnostics individuels d'exploitation	***	Animation, MAE T	Identifier les surfaces à enjeu environnemental intégrées à la SAU et préconiser les MAE T adaptées à leur gestion durable	Agriculteurs	Structures compétentes en ingénierie agri-environnementale	Dès la 1 ^{ère} année	A calculer Toute la SAU déclarée à la PAC	
		A3. Faire réaliser des diagnostics bocagers individuels	***	Animation	Identifier les éléments bocagers intégrés à la SAU et préconiser les techniques les plus adaptées à leur gestion durable	Structure porteuse	Mission Haies Cantal	Dès la 1 ^{ère} année	A calculer réseau existant	
	Contribuer à la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	A4. Assurer une expertise locale au cours des évaluations d'incidences, en appui des services de l'Etat	***	Etude	Donner un avis d'expert sur les études d'incidences produites par les bureaux d'études	Etat	Structure porteuse, Structure animatrice	Dès la 1 ^{ère} année, au cas par cas	Surface des périm N2	
	Suivre l'impact de la gestion mise en œuvre	A5. Mettre en place les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du Docob	**	Etude	Mesurer une série d'indicateurs afin d'évaluer la pertinence et/ou l'efficacité de la mise en œuvre du Docob.	Structure porteuse	Structure animatrice	Annuellement dès la 1 ^{ère} année	Surface des périm N2	